

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre septembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Eloy d'Allier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 17 septembre 2025

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 21

Etaient présents : Mesdames et Messieurs DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : COULANJON J., DOUSSET B. (pouvoir à S. ROLIN), LECLERC C., (pouvoir à JE CHABROL), CHARRET T., AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), VERMEZ N. (pouvoir à D. COFFIN), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY),

Adhésion et convention avec l'Association Via Sancti Martini

Le Président rappelle que la Via Sancti Martini est un projet culturel et touristique européen visant à valoriser l'itinéraire reliant différents sites et territoires autour de la figure de Saint Martin.

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel a engagé un partenariat depuis 2022 et validé le transfert de compétence nécessaire en novembre 2023. L'adhésion à l'itinéraire européen implique :

- l'inscription de la Via Sancti Martini au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires),
- la réalisation et le balisage du sentier par un agent de la Communauté de communes,
- l'information régulière du Département en cas d'impact sur l'itinéraire,
- la signature d'une convention avec l'Association Via Sancti Martini – France.

Ce projet contribue à la valorisation culturelle et touristique du territoire et peut bénéficier d'un appui financier du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ d'adhérer à l'itinéraire culturel européen Via Sancti Martini,
- ✓ d'approuver la signature de la convention avec l'Association Via Sancti Martini – France,
- ✓ d'autoriser le Président à signer la convention et tout document afférent.

Pour copie conforme,
Huriel, le 2 octobre 2025

Le Président,
Jean-Elie CHABROL

